

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1-ADMISSION

Les activités du CAKCIS sont ouvertes à tous à condition de savoir nager 25 mètres, être âgé de 7 ans minimum et ne pas présenter de contre indications médicales à la pratique du canoë-kayak. Le CAKCIS se garde tout droit de vérifier l'exactitude de ces renseignements ; dans le cas où la personne ne répondrait pas à ces critères d'admission, nous nous réservons le droit de refuser à la personne de pratiquer l'activité au sein dans notre structure. Pour les locations (sans encadrement), chaque groupe doit comprendre au moins une personne majeure qui endosse la responsabilité lors de la sortie.

## 2-INSCRIPTION

Les fiches d'inscriptions définitives sont à remplir par une personne majeure, qui assure la responsabilité du groupe ; elles devront être accompagnées d'un règlement d'arrhes d'au moins un tiers de la prestation globale ; le solde devra être réglé le jour de la prestation ou selon les conditions de règlement précisées sur le contrat.

Dès réception de votre demande d'inscription, nous vous enverrons une confirmation avec tous les renseignements complémentaires.

Le nombre de participants ou embarcations annoncé 48 heures avant la prestation sera considéré comme définitif et donc facturé.

## 3-ANNULATION

Le CAKCIS se réserve le droit d'annuler ou de modifier le programme de la sortie pour des raisons :

- De sécurité (crue, sécheresse, catastrophe naturelle, ...) des parcours de remplacement pourront être proposés.
- D'un nombre insuffisant de participants.

*Dans ces cas, les participants seront intégralement remboursés, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.*

Toute annulation doit être parvenue au CAKCIS au moins 7 jours avant la date de la sortie ; le cas échéant les arrhes seront gardées par le CAKCIS.

## 4 ASSURANCE DURANT L'ACTIVITE

La souscription à une assurance individuelle avant chaque sortie ou location est obligatoire, elle sera délivré par le CAKCIS et incluse dans les tarifs.

## 5-IMPORTANT

**Dans tous les cas vous devez prévoir :**

- des affaires de rechange.
- des vêtements souples ne craignant pas l'eau, une paire de vieilles chaussures en toile et un coupe-vent en cas de temps instable.
- le nécessaire pour attacher vos lunettes.
- de la lotion anti-moustiques.
- un couvre-chef en cas de soleil.

**Nos tarifs comprennent :**

- le matériel nautique individuel obligatoire (norme CE), casque (en eau-vive), gilet de sauvetage, pagaie, bidon étanche et son transport.
- Des bateaux spécifiques adaptés aux différentes activités.
- L'encadrement par des cadres diplômés d'état ou fédéraux dans le cadre des règles de sécurité reprises à l'arrêté du 4 Mai 1995, et celles édictées par la F.F.C.K.

**Transport des personnes :**

Le transport des personnes (à titre gratuit), n'est assuré que dans la limite des places disponibles ; au-delà, le transport se fait par les véhicules personnels des participants.